

C A N A D A

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

---

PROVINCE DE QUÉBEC  
District de Montréal

N° R-4080-2019

**ÉNERGIR, S.E.C.**, société dûment constituée,  
ayant sa principale place d'affaires au 1717,  
rue du Havre, en les ville et district de  
Montréal, province de Québec, H2K 2X3

(ci-après « **Énergir** »),

---

**AFFIDAVIT**

---

Je soussigné, **RICHARD ROY**, faisant affaire au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, province de Québec, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis vice-président, Technologies de l'information et logistique chez Énergir.
2. J'ai connaissance des faits allégués dans la « *Demande d'autorisation pour réaliser un projet de solution informatique pour la gestion des interventions de service* ».
3. J'ai connaissance des faits allégués à la pièce Énergir-1, Document 1.
4. Tous les faits allégués dans le présent affidavit sont vrais.

**ET J'AI SIGNÉ**, à Montréal, le 22 février 2019.

*(s) Richard Roy*

---

**RICHARD ROY**

**DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT** devant moi,  
à Montréal, ce 22<sup>e</sup> jour de février 2019

*(s) Josée Gravel, 88281*

---

Commissaire à l'assermentation pour  
tous les districts judiciaires du Québec